

La charte des principes SAGE pour l'Égalité et la Diversité



La Charte des principes SAGE pour l'Égalité et la Diversité est destinée aux universités et autres institutions de recherche, ainsi qu'aux organismes de financement de la recherche, qui sont invités à l'adopter, à prendre un engagement formel et public en faveur des principes d'égalité de genre et de diversité, et à mettre en œuvre les principes exposés dans la Charte.

Cette Charte a été développée dans le cadre du projet européen SAGE (*Systemic Action for Gender Equality*), financé par le programme Horizon 2020 et qui cherche à renforcer les actions en faveur de l'égalité de genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. SAGE élabore et met en œuvre des mesures adaptées afin de faire avancer l'égalité de genre au sein de sept universités.

Le constat de départ est le suivant : malgré un équilibre des genres entre titulaires d'un diplôme de doctorat et dans les postes de recherche en Europe, les hommes atteignent davantage des fonctions à responsabilité au sein des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'égalité de genre et la diversité constituent des enjeux centraux de nos démocraties contemporaines. Certaines catégories sont pourtant clairement exclues aujourd'hui. Cette exclusion est également visible dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche qui ne parvient pas à valoriser TOUS les talents existants en son sein.

L'introduction de solutions plus équitables et plus justes s'inscrit dans un effort global de démocratiser les institutions et d'assurer une participation plus active et compréhensive de toutes et de tous. L'égalité de genre et la diversité requièrent des institutions plus inclusives, ouvertes et démocratiques, qui garantissent un accès égalitaire et des politiques non discriminantes.

Adopter la Charte SAGE signifie soutenir un changement structurel, culturel et politique afin d'éradiquer le sexisme et toute forme de discrimination au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche. Faire avancer l'égalité de genre signifie également lutter contre tous types de discriminations. L'égalité de genre et la diversité sont des valeurs fondamentales pour nos démocraties, et centrales dans nos systèmes d'enseignement supérieur et de recherche.

Le projet SAGE est constitué d'un consortium de sept universités. Le projet est coordonné par le *Trinity College* de Dublin, et comprend les partenaires suivants : *Instituto Universitario de Lisboa* (ISCTE-IUL), Portugal ; *International University of Sarajevo* (IUS), Bosnie-Herzégovine ; *Kadir Has University*, Istanbul (KHAS), Turquie ; *Sciences Po Bordeaux*, France ; *Università degli Studi di Brescia* (UNIBS), Italie, et la *Queen's University Belfast* (QUB), Irlande du Nord, Royaume-Uni, en tant qu'institution évaluatrice du projet.





En reconnaissant la diversité qui constitue nos sociétés et en nous efforçant de refléter cette même diversité dans notre personnel académique, technique et administratif, nous, les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous engageons à :

1. Améliorer l'équilibre des genres à tous les niveaux des carrières académiques, dans les postes de décision et de gouvernance, ainsi que dans les missions et les fonctions publiques ;
2. Mettre en œuvre des pratiques en matière de ressources humaines qui attirent et promeuvent les meilleurs talents dans toute leur diversité, qui ne discriminent pas sur la base du genre ou d'autres éléments ;
3. Éliminer l'écart de salaires entre les femmes et les hommes ;
4. Favoriser la diversité et l'égalité de genre dans les financements dédiés à la recherche et dans les projets de recherche ;
5. Atteindre l'équilibre des genres et l'équité dans les comités de sélection pour les bourses et les projets institutionnels et de recherche ;
6. Intégrer la sensibilisation à l'égalité de genre et les bonnes pratiques dans le fonctionnement quotidien de nos institutions ;
7. Inclure la diversité et l'égalité de genre dans les documents stratégiques de nos institutions ;
8. Promouvoir des politiques favorables à la vie de famille et à l'équilibre vie personnelle-vie professionnelle ;
9. Faire progresser l'étude du genre dans l'ensemble des disciplines afin d'encourager une production de savoirs favorisant un changement culturel, social et politique des normes de genre ;
10. Partager les connaissances relatives à l'égalité de genre et à la diversité au sein de nos institutions et inclure l'égalité de genre et la diversité dans la formation de nos personnels ;
11. Intégrer des pratiques, processus et procédures dans le champ de la recherche sensibles au genre, tout en s'attaquant aux obstacles à une participation égale de tous les genres dans la recherche et les processus de décision ;
12. Éradiquer le harcèlement sexuel et moral de nos institutions.

Date : 27-05-2017

Signature :

